

Le scellement dans le temple

Paul V. Hyer

Article tiré de [l'Encyclopédie du mormonisme](#)
(Macmillan Publishing Company, 1992)
Traduction : Marcel Kahne
Source : www.idumea.org
avec autorisation

Un « scellement », au sens général du terme, est le fait d'assurer, de déterminer ou de créer une légitimité. Chez les membres de l'Église, le mot scellement désigne le mariage d'un mari et d'une épouse et la création, entre les enfants et les parents, de rapports qui doivent durer éternellement. Ce type spécial de scellement du mari et de la femme dans le mariage porte le nom de « mariage éternel » ou « mariage céleste ». Il diffère du mariage civil et du mariage religieux, qui sont des cérémonies reconnues seulement par l'autorité terrestre et ne sont que pour la durée de cette vie.

Le scellement du mari, de la femme et des enfants en une cellule familiale éternelle est l'ordonnance suprême de la prêtrise par rapport à laquelle toutes les autres sont préparatoires. Elle doit être accomplie par quelqu'un qui détient le pouvoir de scellement et, aujourd'hui, dans un temple de l'Église consacré à Dieu. C'est à ce pouvoir de scellement que le Sauveur fait allusion quand il donne à son apôtre Pierre les clefs du royaume des cieux, en disant que « ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux » (Mt. 16:19). À l'époque moderne, cette autorité de scellement a été rétablie sur la terre le 3 avril 1836, dans le temple de Kirtland, par le prophète Élie, qui était l'ancien gardien de ce pouvoir (D&A 110:13-16).

Les prophètes anciens et modernes ont observé que si les familles ne sont pas scellées ensemble en cellules éternelles, si les cœurs des enfants et des pères ne sont pas tournés les uns vers les autres (comme mentionné dans Malachie 4:5-6), l'œuvre et la gloire finales de Dieu ne sont pas atteintes et les buts les plus élevés de la création de la terre ne sont pas réalisés. « Car sans eux [nos ancêtres, nos aïeux] nous ne pouvons parvenir à la perfection, et sans nous ils ne peuvent pas non plus parvenir à la perfection » (D&A 128:16-18).

Pour les saints des derniers jours, le monde d'esprit est aussi réel que ce monde-ci. De par la volonté divine, le scellement au temple est accessible non seulement aux personnes en vie, mais est également accessible aux ancêtres décédés d'une famille grâce aux ordonnances accomplies par procuration dans les temples. Ce processus est appelé salut des morts. Les enfants nés de parents qui ont été scellés dans le temple naissent dans l'alliance et sont ainsi liés à leurs parents pour l'éternité sans ordonnance

séparée de scellement.

Pour recevoir les ordonnances de scellement du temple, les membres de l'Église doivent obtenir, d'une autorité compétente de l'Église, une recommandation à l'usage du temple certifiant qu'ils pratiquent les principes prescrits par l'Église. Ils vont alors dans un temple et reçoivent les ordonnances préparatoires et la bénédiction appelée dotation du temple. Cela consiste à recevoir des enseignements et à faire alliance d'obéir à des lois éternelles stipulées par Dieu dont le respect assure un niveau supérieur de moralité, de mariage et de vie de famille. On peut alors administrer les ordonnances de scellement dont on ne peut retirer tout le profit qu'en obéissant constamment aux lois divines énoncées dans l'Évangile de Jésus-Christ.

La cérémonie de scellement est une ordonnance inspirante et solennelle accomplie dans une salle spécialement désignée et consacrée d'un temple. Le couple qui va être marié ou la famille qui va être scellée s'agenouille à un autel. L'officiant est quelqu'un qui a reçu le pouvoir de scellement sous la plus haute autorité de la prêtrise de l'Église.

Pour les membres de l'Église, le scellement dote la vie d'un but plus grand et donne au mariage la qualité d'un partenariat divin avec des sauvegardes spirituelles. Mettre des enfants au monde devient une intendance divinement inspirée. Le scellement peut soutenir la famille dans la vie et la consoler dans la mort. Il crée une continuité dans la vie, ici et dans l'au-delà.

Bibliographie

Derrick, Royden G. In Temples in the Last Days, chap. 3. Salt Lake City, 1988.

Smith, Joseph Fielding. DS 2:119. Salt Lake City, 1954-1956.

Talmage, James E. The House of the Lord, p. 84-91. Salt Lake City, 1976.